



**CFA Maison Familiale Rurale
de Semur en Auxois**
10 rue du Couvent
21140 Semur en Auxois
03 80 97 07 08
mfr.semur@mfr.asso.fr



BACCALAUREAT PROFESSIONNEL CONDUITE ET GESTION D'UNE ENTREPRISE DU SECTEUR CANIN ET FELIN formation par apprentissage diplômante de niveau IV, relevant du ministère de l'agriculture

Public concerné, nombre,	<p>Jeunes de 16 à 29 ans révolus ou à partir de 15 ans pour les jeunes ayant suivi une classe de 3ème Effectif : 15 maximum Accessibilité au public en Situation de handicap</p>
Prérequis, modalités et délai d'accès	<p>Niveau 3ème minimum Motivé par les métiers en lien avec les chiens et les chats Pour rentrer en seconde : sortir d'une classe de 3eme, seconde ou fin de CAP Pour rentrer en première : sortir d'une seconde productions animales, d'une autre seconde professionnelle avec dérogation. Avec dérogation du Ministère de l'Agriculture, pour tout jeune ayant accompli une classe seconde générale ou Technologique, une classe de Première ou de Terminale BAC</p> <p>Modalités : Pour rentrer en seconde : affectation via affelnet Positionnement à l'entrée : analyse des bulletins scolaires et entretien oral avec le jeune et son responsable légal. Pour rentrer en première : Positionnement à l'entrée : <ul style="list-style-type: none"> ✓ écrit : lettre de motivation à rédiger ✓ Oral : lecture des bulletins scolaires et entretien obligatoire avec le jeune et son responsable légal. </p>
Présentation générale	<p>La situation de l'élevage canin et félin en France montre d'une part, la demande importante de chiots/chatons et d'autre part un manque de structuration de ces métiers. La législation intervient en vue de reconnaître l'élevage canin/félin comme une profession à part entière. Quant à la formation, elle vise d'une part à former des futurs professionnels du métier et d'autre part à aider les éleveurs en place à développer leurs activités. Chaque année, des jeunes entrent dans ce dispositif et se créent un parcours pour intégrer le milieu des professionnels. La MFR de Semur en Auxois inscrit ses actions dans ce double objectif de formation des jeunes et de professionnels. Pour se faire, la MFR développe des relations partenariales dans le domaine canin et félin et a ainsi mis en place des formations courtes à destination des éleveurs</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Former des professionnels, qui seront capables de gérer une entreprise du secteur canin et félin : assurer la conduite d'élevage, gérer une pension canine féline, éduquer des chiens, exercer une activité vente d'aliments et accessoires. ✓ Accompagner les apprenants en vue des certifications intermédiaires et finales: BEPA Travaux de l'Elevage Canin et Félin, BAC PRO CGESCF. ✓ Favoriser l'insertion professionnelle : <ul style="list-style-type: none"> - en proposant une immersion avec le milieu professionnel via notre pédagogie intégrant les professionnels comme personnes ressources - en organisant un forum d'orientation au CFA MFR de Semur en Auxois : table ronde avec nos anciens diplômés représentant tous les métiers de la filière chien/chat et nos apprenants en phase d'orientation.

Etablissement de formation par alternance reconnu par le Ministère de l'Agriculture

www.formations-canines.com

<p>Contenu de la formation</p>	<p>Programme détaillé : <u>Enseignements généraux</u> MG1 : Expression, communication, Histoire géographie,, MG2 : Anglais MG3 : Activités physiques, MG4 : Mathématiques, Informatique, Physique Chimie, Biologie Ecologie.</p> <p><u>Enseignements du secteur professionnel :</u> MP1: Pilotage de l'entreprise MP2 : Cadre juridique et règlementaire de l'installation et lié à la protection animale et de l'environnement MP3 : Gestion économique et administrative d'une entreprise MP4 : Zootechnie canine et féline, MP5 : Conduite des activités d'élevage et de pension : alimentation, sélection et reproduction, sevrage, hygiène et santé des chiens et des chats. MP6 : Techniques d'éducation et de socialisation : caractéristiques comportementales du chien et du chat. MP7 : Contrôle des conditions d'hébergement des animaux : maintenance et entretien des bâtiments, et des matériels en respectant le bien-être animal Règlementation : cadre règlementaire lié Santé et sécurité : prévention des risques .MAP : insertion et utilisation du chien dans la société. Immersion professionnelle en entreprise</p>
<p>Modalités pédagogiques</p>	<p>Moyens pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Pédagogie de l'alternance : élaboration d'exposés techniques en milieu professionnel exploités au CFA, utilisation d'un livret de compétences pour les professionnels <p>Cours dispensés : utilisation de diaporamas, fonds documentaires avec revues spécialisées Interventions de professionnels du champ sur des thèmes techniques Visites d'entreprises du secteur et d'organismes professionnels Organisation débats techniques : apprenants/formateurs. Travaux pratiques avec supports vivants (chiens) et matériel adapté notamment salle de toilettage et pôle cynotechnique Possibilité d'amener son chien à la MFR à titre pédagogique selon un cadre règlementaire bien défini. Participation à une formation « Premiers secours animalier » animé par un vétérinaire agréé Centre ALFORME et remise d'une attestation.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Organisation et participation à des manifestations, expositions canines et félines. Participation à CRUFT'S : 1^{ère} exposition canine internationale. Participation à des animations sportives et canines : cani-cross, trail canin, agility ✓ Accompagnement personnalisé : visite en entreprise, entretien avec l'apprenti, aide à l'élaboration et correction de documents supports d'examen, aide aux démarches post-BAC <p>Prise en compte des situations d'handicap</p>
<p>Compétences / Capacités professionnelles visées</p>	<p><u>Capacités générales</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles ✓ Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle ✓ Développer sa motricité ✓ Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques <p><u>Capacités professionnelles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Justifier des choix techniques liés à la conduite des activités d'élevage, de pension et d'éducation ✓ Élaborer un diagnostic global de l'entreprise dans un contexte de durabilité ✓ Communiquer en situation professionnelle ✓ Caractériser le contexte socio-économique de l'entreprise et le marché du chien et du chat ✓ Commercialiser les animaux de l'élevage et les services associés ✓ Réaliser la gestion technico-économique de l'entreprise ✓ Conduire les activités d'élevage et de pension dans un contexte de durabilité et dans le respect du bien-être animal ✓ Conduire les opérations de socialisation et d'éducation des animaux

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ S'adapter à des enjeux professionnels particuliers
Modalité d'acquisition de la certification	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Épreuves terminales : 50% ✓ Contrôles en cours de formation : 50% ✓ Certificateur : Ministère de l'Agriculture voir fiche Certifinfo n°75947
Durée	3 années de formation : 1850 h en CFA et 3085 h en entreprise. Durée totale de la formation : 4935 heures sur 3 années.
Dates	Septembre 2020 à juin 2023 (voir planning scolaire)
Lieu(x)	CFA MFR SEMUR EN AUXOIS, 10 rue du couvent. 21140 SEMUR EN AUXOIS
Coût par participant	Aucun frais de formation. Frais annexes : hébergement, restauration : appliqué en fonction de la réglementation en vigueur à la date d'inscription et en fonction du régime choisi par l'apprenti. Pour plus de renseignements, nous contacter
Responsable de l'action, Contact	Sylvie MARECHAL : Membre Comité Direction, Formatrice. Pour toute information, contacter : mfr.semur@mfr.asso.fr 03 80 97 07 08
Formateurs, animateurs et intervenants	La formation est placée sous le contrôle du comité de direction de la MFR dont les membres interviennent sur le niveau IV dans le processus d'acquisition des compétences. Les autres formateurs de l'équipe pédagogique disposent des qualités en adéquation avec le domaine d'enseignement général ou professionnel « conduite et gestion des entreprises du secteur canin/félin ». Formatrice : coauteur ouvrage pédagogique sur référentiel BAC PRO CGESCF Educagri Formateur chef entreprise en éducation canine. Ils sont détenteurs de la qualification pédagogique
Suivi de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Attestation d'entrée en formation, Convention de formation, Convention de stage/ Contrat d'apprentissage. ✓ Emargement des apprentis par demi-journée au CFA. ✓ Mise en place d'un cahier de communication entre L'employeur/ apprenti/CFA. ✓ Mise en place d'une plateforme numérique : Classroom pour gérer les cours et les devoirs à distance en cas d'absence, et le travail d'alternance ✓ Désignation d'un responsable de classe, interlocuteur entre l'apprenant, sa famille, son maître d'apprentissage et le responsable apprentissage du CFA ✓ Entretiens individuels des apprentis en cours de formation ✓ Bilans téléphoniques et échanges mails réguliers avec le maître d'apprentissage : mise en place de fiche : suivi professionnel ✓ Visite de l'apprenti sur son lieu d'apprentissage effectuée par un formateur
Evaluation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bilan de fin de session au CFA après chaque période de formation ✓ Enquête à chaud à la fin de chaque année de formation ✓ Enquête à froid 3 mois après la fin de la formation. ✓ Taux certification des 2 dernières années : 95%
Passerelles et débouchés possibles	Poursuite d'étude en BTSA TC « AEC » au CFA MFR Semur en Auxois ou autre BTSA, BP, CS Insertion dans la vie active : salarié : en élevage, pension...canin/ félin, toilettage, auxiliaire spécialisé vétérinaire, éducateur canin, armée, animalerie, SPA, refuge Possibilité de suivre formations ou titres en lien avec le secteur : BP Educateur canin, formation toiletteur canin, éducateur chiens guides d'aveugles, soigneur animalier, formation

